

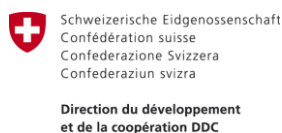


1^{ÈRE} EDITION DE LA CONCERTATION RÉGIONALE DE HAUT NIVEAU POUR UNE TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIÈRE APAISÉE DANS LE COULOIR OUEST : MANO RIVER UNION (GUINÉE, LIBÉRIA, SIERRA LEONE), SÉNÉGAMBIE (GAMBIE, SÉNÉGAL), MALI, MAURITANIE ET GUINÉE-BISSAU

Dakar, Sénégal, 19 et 20 Novembre 2019

Rapport de la réunion des experts

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :



Introduction

1. A l'initiative conjointe de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Gouvernement de la République du Sénégal, du Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse (CILSS) et du Réseau Billital Maroobé (RBM) s'est tenue à Dakar, au Sénégal, les 19 et 20 Novembre 2019, la réunion des experts de la 1^{ère} édition de la Concertation régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée dans le Couloir Ouest : Mano River Union (Guinée, Libéria, Sierra Leone), Ségambie (Sénégal, Gambie), Mali, Mauritanie et Guinée-Bissau.
2. La rencontre a regroupé les quatre principaux groupes d'acteurs suivants : (i) les Experts représentant les pays du couloir Ouest (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone); (ii) les Représentants des Organisations Inter-Gouvernementales, en l'occurrence la CEDEAO, le CILSS, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) et la Mano River Union ; (iii) les Représentants des Organisations professionnelles agricoles, pastorales, de la société civile et du secteur privé : Association pour la Promotion de l'Élevage en Savane et au Sahel (APESS) , RBM, du Réseau des Organisations Paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), de la Confédération des Fédérations Nationales du Bétail et de la Viande (COFENABVI) et de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO); (iv) les Représentants des partenaires techniques et financiers (PTF) et autres institutions techniques d'appui et de facilitation : Union Européenne (UE), Banque Mondiale (BM), Agence Française de Développement (AFD) , de la Direction de Développement de la Coopération Suisse (DDC), du Hub Rural et de la FAO.

1.1. Objectifs poursuivis et résultats attendus de la rencontre

1.1.1 Objectifs visés par la Concertation régionale de haut niveau

3. L'objectif de la 1^{ère} édition de la Concertation de haut niveau du couloir Ouest est de contribuer à l'amélioration de la gestion des flux de transhumance transfrontalière et de commercialisation du bétail, en fournissant aux décideurs politiques des informations leur permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux entre les pays en présence. En dernier ressort, il s'agit de susciter une dynamique de concertation de haut niveau entre les acteurs du sous-secteur de l'élevage en général et des systèmes d'élevage mobiles, en particulier.
4. Les objectifs spécifiques la Concertation de haut niveau sont les suivants :
 - a. Faire le bilan de la campagne de transhumance transfrontalière 2018/2019 et faire la programmation de celle 2019/2020 ;
 - b. Informer les acteurs sur l'état de mise en œuvre des initiatives majeures qui touchent au pastoralisme et à la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
 - c. Informer les acteurs sur les grands chantiers de la communauté régionale pour construire une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au sahel ; et
 - d. Echanger sur les moyens d'institutionnalisation de la concertation de haut niveau entre les acteurs pour une transhumance apaisée.

1.1.2 Résultats attendus

5. Les résultats attendus de la Concertation sont les suivants :
 - Le bilan de la campagne de transhumance 2018/2019 est réalisé et les mesures pour

apaiser celle 2019/2020 sont définies ;

- Les participants à la concertation sont informés de l'état de mise en œuvre des projets régionaux sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- Les participants sont informés du processus de construction d'une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- Les voies et moyens pour institutionnaliser la concertation entre les acteurs sur la transhumance transfrontalière apaisée dans le couloir Ouest sont définis.

1.1.3 : Cérémonie d'ouverture de la rencontre

6. La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été présidée par son Excellence Samba Ndiobéné KA, Ministre de l'Elevage et des Productions Animales de la République du Sénégal, en présence de Monsieur Ousseini SALIFOU, Directeur Exécutif de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), représentant le Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO, de Madame Sofia ESPINOSA, Spécialiste du foncier pastoral à la FAO, Représentant les PTF et de Monsieur Boureima DODO, Secrétaire Permanent du RBM.
7. Dans son discours de bienvenue, **Monsieur Boureima DODO, Secrétaire Permanent du RBM** a salué l'initiative prise par les décideurs politiques d'établir ce cadre de dialogue dont l'ambition est de définir des solutions opérationnelles pour apaiser les flux de transhumance le long du Couloir Ouest, sous l'angle de la coopération régionale. La création d'un tel espace d'échanges traduit la volonté des acteurs de disposer d'un mécanisme à l'image de ceux des couloirs Central et Est. Il a fait remarquer que la diversité des cadres de concertation requièrent d'importantes ressources humaines et financières, situation qui soulève la question de la durabilité de ce mécanisme. Il est important de conférer à chaque cadre des caractéristiques spécifiques qui reflètent les réalités propres de chaque couloir de transhumance. Au nom des Organisations d'éleveurs et des producteurs, il a souligné que l'efficacité de ce mécanisme dépendra de l'implication forte des acteurs à vouloir construire un cadre utile, efficace et apte à faciliter la mobilité des biens et des personnes, qui est le leitmotiv de la région.
8. **Madame Sofia ESPINOSA, Spécialiste de la FAO et représentante des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**, félicite la tenue de cet espace de dialogue multi-acteurs que la FAO encourage depuis plus de 5 ans, à travers son appui à la société civile sur le droit foncier pastoral particulièrement. La FAO, qui est mandataire des directives volontaires sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest, a renouvelé son engagement à promouvoir la gouvernance des régimes fonciers pastoraux.
9. S'exprimant au nom des institutions d'intégration régionale, **Monsieur Ousseini SALIFOU, Directeur Exécutif de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation(ARAA)** a demandé aux participants d'excuser le Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement des Ressources en Eau de la CEDEAO de ne pas pouvoir participer en personne à la réunion des experts. La CEDEAO et ses populations sont reconnaissantes au Gouvernement du Sénégal pour l'engagement sans faille dans la cause qui nous réunit, la pacification de la transhumance transfrontalière. Au cours de ces dernières années, le pastoralisme et la transhumance, phénomènes pourtant très anciens, sont revenus dans l'actualité en Afrique de l'Ouest. Malgré ses retombés économiques et sociales, les systèmes d'élevage mobiles sont encore mal connus et mal compris. Du fait de ces spécificités, ce mode d'élevage est de plus en plus confronté à la réalité des phénomènes structurels en Afrique de l'Ouest, que sont la démographie galopante, l'avancée des isohyètes, l'insécurité, etc. Cette situation se traduit par une compétition accrue sur les ressources naturelles débouchant sur des affrontements meurtriers. La CEDEAO, très préoccupée de ces conflits qui se transforment en

rivalités intercommunautaires, s'est engagée à faciliter les concertations entre différentes parties prenantes (Etat, société civile, initiations techniques et de coopération) pour faire le bilan de la campagne et émettre des recommandations pour minimiser les conflits potentiels au cours de la campagne à venir. La CEDEAO croit aux vertus du dialogue pour déconstruire les préjugés et minimiser l'occurrence des conflits et leur caractère meurtrier. Elle remercie tous les Gouvernements du bassin Ouest pour les efforts qu'ils déploient et le Gouvernement Sénégalais pour avoir accepté de faciliter la tenue de cette Concertation. Elle remercie également les institutions techniques et financières pour leurs appuis multiformes et les organisations socio-professionnelles régionales pour leurs actions sur le terrain.

10. Dans son allocution d'ouverture des travaux de la réunion, **Monsieur Samba Ndiobéne KA, Ministre de l'Elevage et des Productions animales de la République du Sénégal** a remercié la CEDEAO, au nom du Président et du Gouvernement du Sénégal, d'avoir choisi le Sénégal pour abriter cette importante concertation. Il a souligné la contribution significative du sous-secteur de l'élevage aux économies ouest-africaines. Cependant, le changement climatique et les mutations des modes de production amplifient les conflits entre usagers des espaces agropastoraux. Il a exhorté les populations d'accueil, les éleveurs transhumants, les autorités politiques et les services techniques à trouver des solutions durables pour la coexistence pacifique des usagers de ces zones. Il a souligné les acquis en la matière avec les pays voisins, notamment la signature en 2006 d'un protocole d'accord avec la République islamique de Mauritanie réglementant la transhumance transfrontalière, qui se traduit notamment par la tenue régulière de concertations bilatérales de haut niveau. Il reste convaincu que la concertation constitue un des moyens efficaces pour maintenir la paix entre les usagers des espaces qui se trouvent de part et d'autres des frontières et que les conclusions de cette réunion permettront aux Ministres en charge de l'élevage de prendre des mesures pertinentes. Enfin, il a souhaité un plein succès aux travaux.

II. Déroulement des travaux

11. Les travaux de la 1^{ère} édition de la Concertation régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée dans le couloir Ouest ont été structurés autour d'échanges en séances plénières, organisées à la suite de plusieurs communications. La modération des échanges a été assurée par **Dr. Yamar MBODJ, Directeur Exécutif du Hub Rural**. Le rapportage a été assuré par l'assistance technique auprès de la Direction Agriculture et Développement Rural (DADR) de la Commission de la CEDEAO.

Session 1 : Bilan de la campagne de transhumance 2018-2019 et perspectives 2019-2020

12. En introduction des présentations, **le Dr Bio Goura SOULE, Expert Elevage et Pastoralisme auprès de la DADR/CEDEAO** a rappelé que cette concertation se tenait dans un triple contexte : (i) la mise en œuvre des recommandations de la Réglementation communautaire de la CEDEAO de 2003 qui accompagne la Décision de 1998 sur la transhumance transfrontalière, (ii) l'organisation de sous-concertations régionales sur les questions de transhumance, recommandée par la Réunion des Ministres de l'Agriculture, des Ressources Animales et de la Sécurité tenue à Abuja en Avril 2018 suite aux conflits particulièrement meurtriers de cette année-là, et (iii) la suite de la tradition de la Concertation annuelle sur la transhumance apaisée organisée par le RBM depuis 2015 qui s'est fixé comme objectif de faire le bilan de la campagne passée et faire le point des mesures spécifiques que chaque pays compte prendre pour apaiser la campagne à venir.

2.1. Des instruments et outils de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles développés par le CILSS et les projets régionaux

13. La communication sur les instruments et outils Sensibles à la Prévention des conflits (SPC) développés par le CILSS a été présentée par **Monsieur Moussa ASSOUMANE, Coordonnateur du Projet Elevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO) auprès du CILSS**. Dans un premier temps, il a rappelé que ces outils ont été conçus par le CILSS dans le cadre du PASSHA financé par la Banque Mondiale, en collaboration avec le PRAPS. C'est dans le cadre du PEPISAO que ces outils et approches sont capitalisés et valorisés. Après un rappel du cadre constitutionnel et des résultats attendus du PEPISAO, il a exposé les principaux outils SPC, à savoir (i) l'outil d'analyse du contexte et des acteurs, (ii) la liste de vérification et (iii) le Guide pratique SPC qui récapitule tous les outils SPC développés. Il a insisté sur le fait que ces outils ne concernent que les infrastructures marchandes (et non les ressources partagées) et la prévention des conflits (et non leur gestion). Une équipe de 8 experts fait actuellement le point de ces outils pour élaborer un Guide consolidé sur la Prévention et Gestion des conflits dans l'espace CEDAO, le Tchad et la Mauritanie.

14. Les perspectives en cours au CILSS sont : (i) la conception d'un guide sur la transformation des conflits liés à la mobilité pastorale, (ii) la sensibilisation des journalistes, (iii) la promotion de l'ingénierie sociale (en collaboration avec le PRAPS et le PREDIP), (iv) l'accompagnement des concertations à différents niveaux, et (v) le lancement d'une étude de la cartographie des OP qui travaillent sur la question et l'identification des sites conflictogènes.

2.2. Bilan de la campagne de transhumance 2018-2019 dans les pays de la Mano River Union et des autres pays du couloir Ouest et perspectives pour un bon déroulement de la campagne 2019-2020

15. La communication portant sur le bilan de la campagne de transhumance 2018-2019 au **Sénégal** et les perspectives pour la prochaine campagne a été présentée par **Monsieur Dame SOW, Directeur de l'Elevage du Sénégal**.

- Bilan de la campagne : L'année 2018 a été difficile en termes de pluviométrie, comme l'année précédente, particulièrement dans les zones du nord (régions de Saint-Louis, de Louga et de Matam), ce qui a entraîné un déficit du pâturage et une transhumance précoce vers le sud du pays. Ce déficit de biomasse est récurrent du fait du changement climatique. L'accord de 2006 signé avec la Mauritanie permet de gérer de manière concertée la transhumance transfrontalière et prévoit, entre autres, la surveillance des postes frontières mais ces lieux de passage ne sont pas toujours respectés. Les zones d'accueil sont des zones conflictogènes (éleveurs autochtones et éleveurs allochtones, éleveurs et agriculteurs).
- Mesures politiques : Depuis 2012, le Gouvernement du Sénégal a instauré un mécanisme de pérennisation de l'opération sauvegarde du bétail grâce au moyen de la constitution d'un fonds alimenté par les ressources issues de la vente subventionnée de l'aliment bétail. De plus, l'Etat offre les mêmes avantages à ses éleveurs qu'aux éleveurs étrangers (accès à l'eau, achat aliment bétail, etc.).
- Perspectives : La prochaine campagne pastorale 2019-2020 sera encore difficile du fait du déficit de pluviométrie et de l'irrégularité des pluies (5^{ème} année sur 8). La prime de l'assurance panafricaine ARC envisage de donner une prime au Sénégal dont une partie sera destinée à l'achat l'aliment bétail subventionné.

16. La communication portant sur la **Mauritanie** a été présentée par **Monsieur Ahmed Salem EL ARBI, Directeur du Développement des Filières Animales et du Pastoralisme (DDFAP) de la Mauritanie**, suivie des compléments faits par **Monsieur NE Salem Ahmed EL HADJ, Secrétaire Général du Groupement National des Associations de Coopératives Pastorales de la Mauritanie (GNAP)**.

- Bilan de la campagne : Malgré une année déficitaire en termes de pluviométrie et de production de biomasse, il n'y a pas eu de conflits liés à la transhumance transfrontalière mais plutôt liés à l'insécurité qui réside depuis plusieurs années dans les zones de transhumance avec le Mali. L'Accord signé entre le Mali et la Mauritanie depuis plus de 15 ans n'est pas opérationnel, contrairement à celui signé entre la Mauritanie et le Sénégal. Ce dernier est considéré comme un exemple à suivre dans la région grâce au fonctionnement du mécanisme de suivi de sa mise en œuvre.
- Les mesures de politiques : Les zones de conflits sont les zones de surpopulation des éleveurs. 13 banques alimentaires bétail ont été ouvertes avec l'appui de l'UE, de DFID et de la Coopération Suisse, ainsi que l'achat d'aliment bétail (400 tonnes). Ces quantités sont gérées par des Comités d'éleveurs. Des accords sociaux ont été signés pour garantir le passage des éleveurs lors de la prochaine campagne.
- Les perspectives . La campagne 2019-2020 s'annonce difficile pour la Mauritanie. Plusieurs régions du pays ont enregistré un déficit pluviométrique. Le Gouvernement va réactiver et amplifier les mesures de politiques : achat et vente à prix modéré, voire distribution gratuite d'aliments bétail, relance de l'accord avec le Mali.

17. La communication portant sur la situation au **Mali** a été présentée par Monsieur **Camara ADAMA**, conseiller technique auprès du Ministère de l'élevage et des pêches :

- Bilan de la campagne : La campagne pastorale 2018-2019 a été marquée par (i) des conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail et une situation sanitaire satisfaisantes, (ii) un déficit fourrager et en eau d'abreuvement des animaux dans la région de Kayes et certaines localités des régions du nord, (iii) la persistance de la menace sécuritaire au nord et centre du pays, qui a entraîné une forte concentration animale dans les zones sud et un mouvement de plus en plus important de troupeaux vers les pays voisins (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mauritanie et Guinée), et (iv) des cas de vols d'animaux signalés au centre du pays.
- Les mesures de politiques (i) Dans les zones déficitaires, des aides d'urgence en aliment bétail seront apportées dans le cadre du Plan national de réponse, (ii) conduite du bilan fourrager dans le cadre du PRAPS pour renforcer l'alerte précoce, (iii) création de mécanismes de médiation des conflits, en particulier les concertations en cours avec la Guinée fin de conclure un accord de transhumance, (iv) mise en œuvre des activités du projet STAMP+ (coopération néerlandaise) dans le cadre du système d'information sur les ressources pastorales et la commercialisation dans le nord et centre du pays, (v) actions d'aménagements et d'hydraulique pastoraux (forages, magasins, pistes balisés, parcs pastoraux, etc.), et (vi) lancement de la campagne nationale de vaccination du cheptel (habituellement mois de novembre).

Perspectives : Les conditions de l'élevage s'annoncent moyennes à bonnes dans le pays, excepté dans la zone occidentale avec un déficit de biomasse qui pourrait devenir plus important avec la descente des troupeaux transhumants à partir du mois de Novembre.

17. La communication portant sur la **Guinée-Bissau** a été présentée par Monsieur **Joao GOMES, Directeur de Service de la Direction Générale de l'Élevage de la Guinée-Bissau**.

- Bilan de la campagne : L'élevage contribue à 17% du PIB de la Guinée-Bissau. Le cheptel national est constitué de 1 325 412 bovins, 304 450 ovins, 649 084 caprins, 343 680 porcs et 1 481 642 volailles. Le système d'élevage est surtout lié à la mobilité, avec des mouvements de transhumance en saison sèche vers les points d'eau permanents (en particulier les grands cours d'eau que sont le Geba et le Corubal). On distingue deux grands axes de déplacement : (i) Est-Ouest en direction de la rivière Geba (troupeaux de la région de Bafatá) ; et (ii) Nord-Sud en direction de la rivière Corubal (troupeaux de la région de

Gabú) et de la région de Bafatá. Les principales causes du conflit sont liées à la destruction des cultures et au manque de délimitation des territoires de village et des pâturages.

- Perspectives/Mesures politiques: Absence de règles locales précises pour délimiter les zones de parcours réservées, manque de responsabilisation des éleveurs, absence de cadres de concertations, réglementation de la loi foncière qui prévoit la délimitation des parcours en cours de révision depuis 1998.

17. La communication portant sur la Guinée a été présentée par **Monsieur Ousmane Koumbia BOCOUM, Chef de Service Etudes Programmation et Formation du Ministère de l'Elevage de Guinée.**

- Bilan de la campagne: Les conflits sont récurrents en Guinée depuis l'intensification de la transhumance, résultant des conflits dans les pays frontaliers qui ont apporté un flux d'animaux important. Les troupeaux de zébus ont envahi les forêts guinéennes (130 000 têtes) et ont tendance à se sédentariser. On observe une baisse des rendements des campagnes agricoles (particulièrement sur les cultures pérennes qui mettent du temps à se régénérer), la transmission des maladies animales, la diminution des potentialités génétiques de la race Dama suite aux accouplements incontrôlés, la destruction de l'environnement et de l'écosystème dû au surpâturage.
- Perspectives: Les mesures à mettre en place sont: (i) l'organisation dans les meilleurs délais d'une rencontre tripartite Guinée, Côte d'Ivoire et Mali, (ii) la tenue de réunions d'information et de sensibilisation aux populations sur la gestion de la transhumance transfrontalière, (iii) le recensement annuel des troupeaux de zébus et leur emplacement exacte, (iv) la bonne gestion des mouvements du bétail conformément aux textes du pays qui sont conformes à ceux de la CEDEAO (CIT), (v) l'application du code pastoral guinéen, et (vi) la réalisation d'études sur les politiques et les stratégies d'amélioration génétiques animales.

18. La communication portant sur la Gambie a été présentée par **Madame Isatou SAVAGE, Chargée Principale des Productions Animales de la Gambie.**

- Bilan de la campagne: La Gambie complète la réglementation communautaire par la signature de conventions locales pour la gestion des ressources naturelles. Cette convention stipule entre autres que les transhumants n'ont pas le droit de couper les arbres; ils doivent payer une taxe de 100 FCFA par tête d'animaux; ils ont l'obligation de camper dans les zones résidentielles et non dans la brousse. Les régions les plus affectées par la transhumance sont: l'Upper River Region, Le Central River North and South. Les effectifs de troupeaux venant du Mali et de la Mauritanie et du Sénégal augmentent au fil des années.
- Perspectives: Des campagnes de sensibilisation sont organisées, les pistes de transhumance sont démarquées, les associations d'éleveurs sont renforcées, la culture fourragère individuelle est promue et les écoles rurales sont appuyées.

19. La communication portant sur le Libéria a été présentée par **Monsieur Edward S. FATOMA, Directeur Adjoint des Productions Animales du Libéria.**

- Bilan: Le système d'élevage du Libéria est caractérisé par la faiblesse du cheptel comparativement à ses voisins, notamment la Guinée. Les flux sont alimentés par des animaux venant du Mali et de la Guinée à des fins pour l'essentiel commerciales.
- Perspectives: Le Gouvernement a promu des centres de multiplication de la race N'Dama. Cependant, la principale contrainte réside dans l'impossibilité de contrôler les maladies animales transfrontalières via la faiblesse des services de santé de l'Etat. Les actions en cours conduites par le CRSA ont été rappelées.

20. La communication portant sur la **Sierra Leone** a été présentée par **Monsieur Mohamed Alpha BAH, Directeur Adjoint des Productions Animales de la Sierra Leone.**

Le secteur de l'élevage en Sierra Leone est important pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais il contribue faiblement au PIB du pays. Les chaînes de valeur sont peu développées, le potentiel de production animale est sous-exploité et l'obtention de données fiables sur le secteur est difficile. La province du nord détient 80% du cheptel du pays. Le pays est très dépendant des importations de produits animaux. La transhumance transfrontalière s'opère avec le Libéria et la Guinée, mais n'est encadrée par aucun accord bilatéral.

La Sierra Leone a eu à faire face à plusieurs épidémies de maladies animales dû à la transhumance (fièvre aphteuse, péripneumonie contagieuse des bovins, peste des petits ruminants, trypanosomose, l'anthrax, la jambe noire, etc.). Ces maladies ont des impacts socio-économiques sérieux, d'autant plus que les services de santé animale sont faibles. La transhumance augmente la pression sur les ressources naturelles et en l'absence de règles, cette pression découle souvent sur des conflits violents entre les pasteurs et les communautés d'accueil.

2.3 Bilan de la campagne pastorale dans le Couloir Ouest vu par les Organisations Professionnelles Régionales (OPR)

21. La communication portant sur le bilan de la campagne pastorale dans le Couloir Ouest vu par les OPR a été présentée par **Monsieur DIA Moustapha, du RBM, antenne du Sénégal.**

22. Le RBM utilise les informations issues de la veille informative pour produire un bulletin par pays, un bulletin régional et des cartes par zone d'intérêt. La veille informative repose sur un circuit de transmission impliquant 4 acteurs clés : éleveurs, agents de terrain, points focaux nationaux, Coordination technique régionale/RBM. Le dispositif actuel couvre 9 pays que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Togo, le Sénégal et le Tchad.

23. Le dispositif permet de suivre la mobilité des animaux, les zones de concentration, le suivi de la biomasse et des ressources en eau de surface et la situation des marchés. Globalement, sur la campagne 2018-2019, on observe une production de biomasse inquiétante, nettement en baisse et un déficit important en eau de surface.

24. Les autres outils utilisés par RBM sont : la plateforme OPTIMAOC (Observatoire des terres de parcours et de l'intégralité des couloirs de transhumance et commerciaux pour la mobilité du bétail en Afrique sahélienne de l'Ouest et du Centre), les dispositifs de diffusion de SMS vers les éleveurs, le centre d'appel automatisé, etc.

25. Les recommandations formulées par le RBM pour la campagne suivante sont :

- Réaliser des enquêtes pour connaître l'état de vulnérabilité des communautés ;
- Mener des missions de sensibilisation auprès des transhumants et des populations d'accueil dans les zones de transhumance ;
- S'assurer de l'entretien des forages ;
- Multiplier le volume d'aliment bétail ;
- Accompagner les promoteurs de cultures fourragères ; et
- Continuer d'assurer la veille pastorale, via la collecte des informations sur le terrain.

2.4 Les outils d'évaluation de la campagne promues par les OPR

26. La communication portant sur les outils d'évaluation de la campagne par les OPR a été présentée par **Monsieur Bana Zakari SALEY, Conseiller Régional en Réduction des Risques de catastrophe d'Action Contre la Faim (ACF).** De sa présentation, on peut retenir les points suivants :

- ACF a développé, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, de l'USAID et de la Fondation Albert de Monaco, un système de surveillance pastoral qui a vocation à améliorer les capacités de réponse en vue des crises alimentaires et nutritionnelles (« Pastoral Early Warning System »).
- Le système d'alerte précoce consiste à faire le suivi de l'accessibilité de l'eau de surface et de la biomasse (disponibilité fourragère) grâce à l'utilisation de deux technologies : les images satellitaires tous les 10 jours (résolution spatiale de 1 km) et les données collectées sur le sol toutes les semaines (via des téléphones cellulaires) au niveau des sites sentinelles à travers les membres du réseau RBM (téléphones cellulaires).
- Les données sont ensuite traitées par le système et les informations produites sont valorisées au travers de bulletins, cartes graphiques et de la plateforme web pour être utilisées par tous les types d'acteurs. Les données brutes sont également disponibles sur la plateforme.
- Les limites des données satellitaires sont : l'absence d'information sur la qualité de la biomasse et de l'eau, les embûches/conflits éventuels pour y accéder, etc.
- Les perspectives d'amélioration du système sont les suivantes : (i) amélioration de la résolution spatiale des satellites (au 300m près), (ii) la démultiplication des sites sentinelles pour une plus grande fiabilité des données, (iii) l'amélioration des systèmes de diffusion de l'information (expérience des radios communautaires en cours au Sénégal).

2.5 Unités pastorales comme stratégies de la gestion de la mobilité du bétail : portée, limite, cas du Sénégal

27. La communication portant sur les unités pastorales (UP) comme stratégies de gestion de la mobilité du bétail a été présentée par **Monsieur Dame SOW, Directeur de l'Élevage du Sénégal**. Après une présentation des caractéristiques de la zone sylvopastorale sénégalaise, de la naissance du concept d'UP et de l'historique des projets d'appui à leur mise en place, il a donné les caractéristiques générales d'une UP :

- L'UP est un espace géographique centré sur un forage où vivent des populations appartenant au même terroir, solidaires, ayant les mêmes intérêts socio-économiques, exploitant les mêmes ressources et utilisant les mêmes points d'eau (mares, forage).
- L'UP est caractérisée par l'élaboration d'un Plan de gestion concerté qui définit les règles de la gestion des ressources pastorales.
- Un Plan de gestion comprend : (i) l'identification et la matérialisation des parcours, couloirs de passage et zones de concentration, (ii) la mise en place ou réhabilitation de points d'eau et leur gestion, (iii) la mise en place d'infrastructures pastorales (parc à vaccination, magasins d'aliment de bétail, marchés à bétails, etc.).
- La mise en œuvre du Plan de gestion se fait à travers un Comité de gestion, assisté par différentes commissions (gestion des infrastructures, surveillance de l'espace, lutte contre les feux, etc.).
- Les résultats des UP sont : (i) une meilleure gestion des ressources naturelles, des forages et des infrastructures d'élevage, (ii) une meilleure gestion de la transhumance et des conflits agriculteurs-éleveurs, (iii) l'accès des éleveurs au foncier à travers les UP, (iv) l'amélioration des paramètres zootechniques, et (v) l'intégration sociale des éleveurs et la promotion des femmes et de l'éducation formelle.
- Les leçons apprises sont : (i) la prise en compte de la zone sylvopastorale dans sa globalité (pas d'UP isolées), (ii) l'accompagnement dans la durée pour une appropriation des populations, (iii) la nécessité d'une politique de décentralisation politique et administrative, (iv) la participation physique et financière des éleveurs pour la réussite du processus et (v) le partenariat entre acteurs pour l'atteinte des résultats escomptés.
- Un Guide méthodologique de mise en œuvre et d'animation des UP au Sénégal a été élaboré en 2016.

2.6 Conclusion de la Section 1

28. A la suite de ces communications, il se dégage un certain nombre de constats majeurs
29. Le Couloir a enregistré une campagne de transhumance difficile, marquée par un important déficit en biomasse et en eau de surface au Sénégal et en Mauritanie. Ce déficit est à la base d'importants flux de transhumance qui ont impliqué tous les Etats de la sous région, soit en tant que pays d'accueil, soit de départ, selon les saisons.
30. Les bilans ont montré que la région n'a pas enregistré de victimes, notamment des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Les conflits enregistrés n'ont pas été violents, mais demeurent une préoccupation importante pour l'ensemble des Etats ;
31. Les bilans ont mis en relief trois phénomènes qui préoccupent les Etats :
- Une présence importante de Zébus dans les zones forestières de la Guinée. Cette présence est redoutée par les autorités guinéennes en raison de des risques potentiels de conflits qu'elle peut générer d'une part, de dilution génétique de la race locale N'Dama, du fait des accouplements incontrôlés qu'elle peut entraîner, d'autre part.
 - Le phénomène de vol massif d'animaux. En effet la région est de plus en plus confrontée au vol de troupeaux entiers, causant d'importantes pertes de ressources et de revenus aux éleveurs.
 - La prévalence d'un certain nombre de maladies animales transfrontalières, notamment dans la zone d'emprise de la Mano River Union.
32. Les travaux ont aussi mis en relief un certain nombre d'acquis et de bonnes pratiques, en matière de veille informative sur la campagne et de sécurisation du pastoralisme :
- au titre de la veille ; les organisations socioprofessionnelles, notamment le RBM et ses partenaires (ACF) ont développé un certain nombre d'outils et instruments de suivi de la campagne. Ces données produites sont malheureusement pas encore bien connus par les décideurs publics pour servir d'aide à la décision.
 - Au titre des bonnes pratiques, les acteurs ont mis en place des banques d'aliments bétail accessibles aux éleveurs. Les pays, notamment le Sénégal sont en train d'activer une assurance bétail.
 - Enfin, des expériences intéressantes de stratégies de sécurisation du bétail sont en cours, à l'instar de la promotion des Unités Pastorales du Sénégal.
33. Au terme des débats, les participants ont de façon unanime souligné l'utilité de cette réunion car tous les pays sont concernés, à des degrés divers, par la transhumance transfrontalière. Ils ont formuler des recommandations allant dans le sens de :
- D'une amélioration de la documentation des effets et caractéristiques de la campagne de transhumance et la nécessité d'une large diffusion des données produites pour permettre aux décideurs d'en faire des informations d'aide à la décision.
 - La mise en place de stratégie efficace de lutte contre les maladies transfrontalières.
 - Le développement des concertations entre la Guinée et ses voisins, notamment le Mali pour régler le problème que pose la présence des Zébus maliens dans la zone forestière de ce pays.
 - Capitaliser les bonnes pratiques des expériences en cours (boutiques pastorales, aliment bétail, cultures fourragères, fauchage d'herbes naturelles, assurance du bétail, unités pastorales) afin de leur mise à l'échelle,

- documenter et capitaliser sur les succès et échecs de la mise en œuvre des Accords bilatéraux Mali- Mauritanie et Sénégal- Mauritanie,
- Eviter les terminologies de stigmatisation des communautés des éleveurs.
- Prendre en compte les jeunes et les femmes dans les stratégies qui visent à sécuriser le pastoralisme,
- Valoriser les journalistes qui ont été formés pour assurer une communication responsable sur la transhumance ,
- Mettre à profit et exploiter au mieux les données sur la transhumance collectées par les OPR.

III. Les grandes orientations des initiatives régionales de sécurisation du pastoralisme

3.1. Les chantiers de la sécurisation du pastoralisme

34. La communication portant sur les grandes orientations des initiatives régionales de sécurisation du pastoralisme a été présentée par le Dr Bio Goura SOULE, **Assistant technique Elevage et Pastoralisme auprès de la DADR/CEDEAO**. Sa présentation s'est articulée autour des trois points suivants : la réglementation de la transhumance, la promotion du dialogue entre les acteurs et les investissements structurants.
35. La réglementation de la transhumance s'articule autour de 2 instruments principaux : (i) la Décision A/DEC.5/10/98 de 1998 fixant les conditions d'exercice de la transhumance transfrontalière, pour accompagner le processus de libéralisation des échanges de la CEDEAO (le bétail est un produit d'échange), et (ii) le Règlement C/REG.3/01/03 de 2003 qui a force de loi et qui précise la Décision de 1998. Ce règlement prévoit :
- Mise en œuvre de projets régionaux
 - Réalisation d'actions pilotes transfrontalières pour la mise au point de nouveaux modes de gestion
 - Réalisation d'une étude prospective sur l'avenir de l'élevage
 - Mise en place d'un système d'information et de communication, d'un programme d'aménagement pastoral, d'un comité ministériel de transhumance et d'une stratégie régionale de gestion des ressources naturelles
 - Organisation de campagne de session d'information
 - Mise en place d'organisations pastorales au niveau national
 - Respect strict par toutes les parties prenantes des textes communautaires
 - Création d'un observatoire régional sur la transhumance
 - Promotion du dialogue et de la concertation
 - Circulation des informations zoo sanitaires
36. Une analyse est en cours sur la portée et la mise en œuvre de ce cadre réglementaire. Les premiers constats sont les suivants : des avancées sont notables (adoption du certificat international de transhumance, balisage de couloirs) ; mais il existe de nombreuses contorsions, à savoir : la création de zones d'exclusion, la fiscalisation de la transhumance, la non harmonisation des conditions de délivrance du CIT, le port d'armes par certains bouviers, le non fonctionnement d'un observatoire régional sur la transhumance, etc.
37. **La promotion du dialogue** entre les acteurs est considérée comme un instrument privilégié pour minimiser les conflits. Les acteurs se sont progressivement dotés d'instruments : les cadres de dialogue à différents niveaux (comité locaux, comités nationaux de transhumance et les conférences et ateliers au niveau régional) et les outils de prévention de gestion et conflit produits par le CILSS (médiation et ingénierie sociales). Les actions phares du dialogue conduites sont : (i) la signature de nombreux accords bilatéraux, (ii) l'institutionnalisation d'une

conférence annuelle de haut niveau (6^{ème} édition de celle du couloir central, 1^{ère} édition dans couloir ouest et bassin Lac Tchad), et (iii) l'intégration du pastoralisme dans les actions du PREGEC, régionales et internationales.

38. **Les investissements structurants** se traduisent par une douzaine de projets qui traitent du sujet dans la région. Ces projets visent à renforcer les Systèmes d'Information, promouvoir le dialogue entre les acteurs, réaliser les infrastructures pastorales, améliorer la surveillance épidémiologique, etc. La région a mobilisé ces 5 dernières années près de 450 millions de dollars à travers notamment les projets PRAPS, PREPP, PARSAO, PREDIP, BRACEB, PEPISAO, PABCAO, PDPDS, PRIDEC (sans comptabiliser les investissements nationaux). Le PRIDEC est né pour couvrir les pays côtiers qui n'étaient pas couverts par le PRAPS qui se concentrait sur les pays d'où provenaient les animaux et pas les pays d'accueil. La Coopération suisse s'est engagée à mettre en œuvre certains volets du PRIDEC, ainsi que l'AFD à travers l'actualisation des documents du PRIDEC et d'études de faisabilité pour aider la mobilisation de fonds dans les pays.
39. Tous ces projets sont en cohérence avec les politiques et stratégies régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS), complémentaires au niveau de leurs thématiques, sont cohérents sur le plan géographique (approche couloir de transhumance, corridor de commercialisation, etc.) mais couvrent encore faiblement les pays côtiers. Les résultats perceptibles de ces investissements sont la réduction sensible des pertes en vie humaine et des dégâts matériels, et des effets à confirmer sont : la baisse des flux de transhumance transfrontalière, la précocité de la transhumance et même l'inversion des flux, et l'installation des transhumants pour des périodes de plus en plus longues.
40. Les défis persistants pour la CEDEAO concernent : (i) l'amélioration de la gouvernance nationale et régionale (pas de constance), (ii) le renforcement de la résilience des populations pastorales, (iii) la prévention et gestion des conflits liés à la transhumance, (iv) le contrôle des maladies animales transfrontalières, (v) le renforcement de la viabilité économique des activités d'élevage pastoral et la transformation du système (recherche de rentabilité), et (vi) le renforcement de la viabilité sociale des populations des espaces pastoraux.
41. Les perspectives sont :
- évaluer le cadre réglementaire de la CEDEAO pour déceler les problèmes que posent sa la mise en œuvre (étude en cours)
 - doter la région d'une stratégie régionale de transformation des systèmes d'élevage de pastoralisme pour lever les défis (accroissement de la demande en protéines animales – préférence pour les produits de la région)
 - renforcer les systèmes d'élevage face au changement climatique (les populations sahéniennes doivent continuer à bénéficier de leur patrimoine tout en favorisant l'intégration régionale),
 - améliorer la coexistence des populations,
 - renforcer la surveillance et la prévention des maladies animales transfrontalières, et
 - réduire les conflits.
42. A la suite de cette communication, les échanges de l'assemblée ont porté sur :
- Le paradoxe entre l'augmentation du cheptel dans la région et l'appauvrissement des éleveurs, situation qui pose le problème de qui sont les propriétaires des animaux.
 - La nécessaire adaptation de l'activité pastorale à la réalité actuelle de l'expansion démographique
 - La non-intégration de la Guinée et plus généralement des pays de la Mano River Union dans la plupart des projets en cours

- La définition d'un code rural intégré dans les pays qui couvrirait l'ensemble des questions rurales (forêt, pâturage, agriculture, etc.)
- La faible reconnaissance politique du pastoralisme (peu de ressources internes dédiées à cette question et dépendance aux ressources extérieures)
- Le besoin d'une coordination de la CEDEAO et de l'appui des pays pour mettre en place l'Observatoire régional pastoral
- La taxation du bétail aux frontières qui n'est pas conforme à la réglementation régionale : selon le TEC de la CEDEAO, le bétail est considéré comme un produit brut qui doit circuler librement de tous droits et taxes dans l'espace communautaire
- L'appropriation de la dynamique du PREPP par la région sur l'éducation des jeunes pasteurs, notamment dans le cadre de la Stratégie d'employabilité des jeunes de la CEDEAO

3.2. Le processus de construction d'une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles

43. La communication portant sur le processus de construction d'une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobile a également été présentée par le Dr Bio Goura SOULE, **Assistant technique Elevage et Pastoralisme auprès de la DADR/CEDEAO.**
44. La construction de la vision partagée au niveau régional repose sur un processus graduel, consensuel, participatif et holistique (traiter de la question de l'élevage dans son ensemble). Il ne s'agit pas seulement d'une transformation du secteur de l'élevage, mais d'être en capacité de contrôler toutes les étapes du processus de modernisation du secteur.
45. Le processus s'articule en quatre phases :
- **Année 1** : la réalisation de l'état des lieux de la question via la conduite de 3 études stratégiques : (i) analyse du cadre réglementaire du sous-secteur de l'élevage, (ii) analyse de la perception des systèmes d'élevage mobile, et (iii) l'analyse des impacts socio-économiques et environnementaux (pour montrer l'importance du secteur). Cet état des lieux va aboutir sur la production d'une note de cadrage qui donnera grossièrement les lignes à suivre et qui seront mises en débat lors de la réflexion prospective.
 - **Année 2** : La formulation de la stratégie régionale commencera par l'identification des tendances lourdes et des germes de changement (mutations au niveau local) du secteur pour permettre la construction des scénarii (combinaison des différents facteurs) accompagnés des mesures de politiques à mettre en œuvre pour réaliser les résultats.
 - **Année 3** : Les cadres réglementaires régionaux seront renégociés comment instruments de mise en œuvre de la stratégie régionale,
 - **Année 4** : Appui à la renégociations des cadres réglementaires nationaux seront renégociés.
46. Il s'agit d'une opération de longue haleine, coûteuse et consommatrice d'énergies mais qui est nécessaire pour atteindre des objectifs ciblés.
47. A la suite de cette communication, les échanges entre les participants ont traité des points suivants :
- La nécessité d'impliquer toutes les parties prenantes dans le processus et de l'affirmation d'une volonté et engagements politiques pour aboutir aux résultats escomptés,
 - L'intégration effective de la Mauritanie et du Tchad dans la réflexion prospective, même s'il faudra trouver une formule adaptée à leur implication dans la renégociation des textes réglementaires.

3.3. Conclusions et recommandations issues de la concertation

48. Après de larges échanges, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- ✓ Poursuivre cette dynamique de concertation décentralisée dans le Couloir Ouest ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux, notamment sur les nouvelles technologies de l'information (NTIC)
- ✓ Mobiliser les partenaires pour la poursuite des projets régionaux en fin de vie : éducation en milieu pastoral, construction de magasins aliment bétail, développement d'infrastructures pour renforcer la résilience
- ✓ Documenter davantage avec des données quantitatives les flux d'animaux, les conflits, l'état des ressources naturelles pour permettre aux décideurs de prendre les bonnes décisions
- ✓ Mettre en synergie les campagnes de vaccination entre les pays pour couvrir l'ensemble du cheptel et exiger les certificats internationaux de vaccination aux frontières,
- ✓ Accorder une attention particulière à la situation en Guinée qui reçoit d'importants flux importants d'animaux dans les zones forestières qui menacent les cultures pérennes, pouvant conduire à des conflits
- ✓ Partager, capitaliser et mettre à l'échelle les bonnes pratiques observées : boutiques pastorales, assurance du bétail, appui en aliment bétail en cas de sécheresse, cultures fourragères, fauchage d'herbes naturelles, unités pastorales
- ✓ Sensibiliser les acteurs sur la terminologie à utiliser pour parler de la transhumance afin d'éviter la stigmatisation de certains groupes socio culturels ;
- ✓ Documenter et capitaliser sur le succès de la mise en œuvre de l'Accord entre le Sénégal et la Mauritanie pour le mettre à l'échelle
- ✓ Encourager les pays de la Mano River Union (Guinée, Sierra Leone et Libéria) à établir des accords de coopération entre eux et entre eux et leurs voisins à l'image de ceux signés dans le sous-espace Sénégal-Mauritanie-Mali
- ✓ Conduire une évaluation de la mise en œuvre des Accords Mali-Mauritanie et Sénégal-Mali qui fonctionne moins bien
- ✓ Exploiter davantage les NTIC pour la veille pastorale et le partage d'informations à tous les niveaux
- ✓ Relancer les réflexions pour la mise en place de l'Observatoire régional sur la transhumance transfrontalière
- ✓ Harmoniser les textes sur la transhumance de la CEDEAO, de l'UEMOA et des pays
- ✓ Etablir un lien entre la réflexion sur le devenir de l'élevage et l'Offensive lait de la CEDEAO
- ✓ Réévaluer et mettre à jour les textes réglementaires à la lumière des préoccupations soulevées à cette réunion (taxation, viande rouge/blanche, etc.)
- ✓ Documenter les expériences sur les bassins pour en faire des notes aux décideurs
- ✓ Renforcer la couverture géographique des projets régionaux (en particulier en les étendant aux pays de la Mano River Union)
- ✓ Prolonger la cartographie des initiatives régionales en la complétant par les initiatives nationales et la présenter dans les agendas des concertations
- ✓ Intégrer aux réflexions et dans les programmes mobilisateurs des OPR la question des femmes, des enfants (scolarisation) et des jeunes
- ✓ Relancer la réflexion régionale sur le foncier rural,
- ✓ Encadrer par une réflexion et des éléments factuels certaines perceptions telles que le changement de propriété du cheptel, problématique de réduction et d'inversion des flux, sédentarisation des troupeaux et son évolution, etc.
- ✓ Reconnaître l'élevage et le pastoralisme comme une priorité dans les agendas politiques, jusque dans les budgets des Etats.

IV. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par deux interventions : celles du secrétaire permanent du RBM et du Directeur de l'élevage de la République du Sénégal. Les deux intervenants ont souligné la qualité des travaux et des résultats obtenus par les Experts. Ils ont émis le vœux que les recommandations émises soient traduites en actions concrètes pour permettre à la région de consolider le développement de son sous secteur élevage et sécuriser le pastoralisme et la transhumance transfrontalière.

Fait à Dakar, le 20 Novembre 2019

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

PAYS/ INSTITUTIONS		PRENOMS ET NOMS/ FONCTIONS	CONTACTS
Sénégal	1	Monsieur Samba Ndiobène KA Ministre de l'Elevage et des Productions Animales du Sénégal	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales Dakar - Sénégal
	2	Mamadou Ousseynou SAKHO	Secrétaire Général du Ministère de l'élevage et des productions animales du Sénégal mosakho@yahoo.fr
	3	Dame SOW Directeur de l'Elevage Ministère de l'Elevage et des Productions animales	Dakar Tél. : (+221) 77 566 49 47 Email : damesow@hotmail.com
	4	Moussa MBAYE Conseiller Technique, Chargé de la Coordination de la Cellule des Etudes et de la Planification Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	BP. 45677 – Dakar Tél. : (+221) 77 740 42 70 Email : msbaye58@yahoo.fr
	5	Djiby Amady SOW Secrétaire Général Syndicat des Eleveurs de la nouvelle génération (SENG)	Mbar Toubab /Linguere Tél. : (+221) 77 653 08 50 / 77 098 33 02 Email : sowmbartoubab@yahoo.fr
	6	Ismaila SOW Président du Conseil National de la Maison des Eleveurs du Sénégal (CNMDE)	BP. 19 Thiès Tél. : (+221) 77 648 00 08 / 33 951 18 76 Email : cnmde2008@gmail.com / ismailasow10@gmail.com
	7	Harouna Balo Dialalo BA Président Union Nationale des Organisations des Eleveurs (UNOES)	Sénégal Tél. : (+221) 77 638 94 62 Email : sahelbamaf@gmail.com
Gambie	8	Abdou Ceesay	Directeur de l'élevage, représentant, Madame la Ministre de l'Agriculture de la République de la Gambie Abdou.sunagic2002@yahoo.com
	9	Isatou SAVAGE Principal Animal Production Officer Department of Livestock Services Ministry of Agriculture	Kanifing Housing Estate Tél. : (+220) 31 25 995 / 71 04 904 Email : isatou_savage@hotmail.com

	10	Ebrima O. JALLOW President, National Livestock Owners Association (NaLoA)	Brikama Tél. : (+220) 98 66 688 Email : nloathegambia@gmail.com
Guinée	11	DR DAOUDA BANGOURA , Conseiller Principal,	Représentant Monsieur le Ministre de l'élevage de la République de Guinée daoudda@hotmail.
	12	Ousmane Kombia BOCOUM Chef service Etudes, Programmation et Formation du BSD Ministère de l'Elevage	Conakry Tél. : (+224) 628 00 79 34 Email : bocousmane555@yahoo.fr
	13	Ibrahima BALDE Président Confédération Nationale des Acteurs du Secteur Socioprofessionnel de l'Elevage en Guinée (CONASEG)	BP. 6693/1692 Conakry Tél. : (+224) 628 73 93 42/ 623 35 04 28 E-mail : ibdioly@gmail.com / conaseg2019@gmail.com
Guinée Bissau	14	Joao GOMES Directeur Service Production Ministère de l'Agriculture Direction de l'Elevage	BP. 26 Bissau Tél. : (+245) 96 692 30 89 / 95 535 95 68 Email : jgjgomes@yahoo.fr
	15	Florentino CORREIA Conseiller Technique Direction Générale de l'Elevage Ministère de l'Agriculture et Forêts	BP. 26 – Bissau Tél. : (+245) 96 663 61 95 / 95 590 92 17 Email : florentinocorreia63@gmail.com Fcorreia_63@yahoo.com.br
Liberia	16	Augustus B. G. FAHNBULLEH Director Plant and Animal Quarantine Service Ministry of Agriculture	1000 Monrovia Tél. : (+231) 886 43 99 82 / 777 43 99 82 Email : augustusfahnbulleh@ymail.com
	17	Edward S. FATOMA Deputy Director Livestock production and Management/Vet Services Ministry of Agriculture	1000 Monrovia Tél. : (+231) 886 46 49 65 Email : edwardsfatome@gmail.com
Mali	18	Dr KANE ROKIA MAGUIRAGA	Ministre de l'Elevage et de la Pêche de la République du Mali
	19	Adama CAMARA Conseiller Technique chargé des Productions et Industries Animales	Ministère de l'Elevage et de la Pêche Bamako Tél. : (+223) 76 13 14 51 Email : camaraadama09@gmail.com

	20	Hon. Aboubacar BA Président Fédération nationale des groupements interprofessionnels de la filière Bétail- viande au Mali (FEBEVIM)	Bamako Tel. : (+223) 66 71 51 36 Email : aboubacarba802@hotmail.com
Mauritane	21	MOHAMED NEMINE, Conseiller technique,	représentant Monsieur le Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie mohamednemine@yahoo.fr
	22	Ahmed Salem EL ARBI Directeur de développement des filières animales et du Pastoralisme Ministère du Développement Rural	Nouakchott Tél. : (+222) 26 23 70 70 Email : salem3tr@yahoo.fr
	23	Ne Salem AHMED ELHADJ Secrétaire Général du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales en Mauritanie)	BP. 2012 - Nouakchott Tél. : (+222) 46 43 78 66 / 22 39 30 64 Email : gnap92m@hotmail.fr / gnap415@gmail.com
Sierra Leone	24	Monsieur SORIE MOHAMED KAMARA , Deputy Chief Agriculture Officer,	représentant Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Forêts de la République de Sierra Leone. Seriesl@yahoo.com
	25	Mohamed Alpha BAH Deputy Director Animal Production Livestock and Veterinary Services Division Ministry of Agriculture and Forestry	Freetown Tel : (+232) 78 354 828 Email : medalphabah2014@gmail.com
	26	Abdul Gudush JALLOH Director (Livestock Farmer) Ministry of Agriculture and Forestry Livestock Extension and Général Services (LEXES)	Freetown Tel. : (+232) 76 601 845 Email : steriliseit@yahoo.com
AFAO/W AWA	27	Khady FALL/TALL Présidente Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO/WAWA)	Dakar – Sénégal Email : afaowawa@afaowawa.org
APESS	28	Mamadou Alassane BA Secrétaire Exécutif Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS)	BP. 905 Thiès - Sénégal Tél. (+221) 77 546 69 30 Email : mamadoulassaneba@yahoo.fr
	29	Mamadou BA Coordinateur Pôle Ouest APESS CRIPA	Thiès – Sénégal Tél. : (+221) 77 511 22 47 / 33 951 01 95

			Email : docteurba51@gmail.com
COFENA BVI-AO	30	Mamadou Doudou FALL Vice-Président de la COFENABVI-AO	BP. 1153 – Dakar Tél. : (+221) 77 658 35 95 Email : anprovbs@gmail.com
RBM	31	Aliou Samba BA Président du Réseau Billital Maroobé (RBM)	Namarel (Département de Podor) Tél. : (+221) 77 554 53 85 Email : jombonguel@yahoo.fr
	32	Boureima DODO Secrétaire Permanent RBM	BP. 10648 Niamey – Niger Tél. (+227) 20 74 11 99/ 96 49 78 39 Email : goroubanda@yahoo.fr
	33	Moustapha DIA Point focal RBM Sénégal	Namarel (Département de Podor) Tél. : (221) 77 533 18 55 Email : rbm.sen@gmail.com
ROPPA	34	Diénaba SIDIBE Présidente Directoire National des Femmes en Elevage du Sénégal (DINFEL)/CNCR/ROPPA	Tambacounda – Sénégal Tél. : (+221) 77 539 68 41 Email : dinfel2010@gmail.com
	35	Bernard Kpoghomou Vice-Président Confédération Nationale des Acteurs du Secteur Socioprofessionnel de l'Elevage en Guinée (CONASEG)/ROPPA	Conakry – Guinée Tél. : (+224) 621 51 95 82 Email : audicomguinee@gmail.com
ACTION CONTRE LA FAIM	36	Bana Zakari SALEY Conseiller Régional en Réduction des Risques de Catastrophes Bureau régional Action Contre la Faim Dakar	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 333 83 79 Email : zsaleybana@wa.acfspain.org
COOPER ATION SUISSE/ DDC	37	Djibril DIANI Chargé de Programme Développement Rural et Economies Locales Bureau de la Coopération Suisse au Mali	BP. 2386 Bamako – Mali Tél. : (+223) 76 40 98 66 Fax : (+223) 20 21 32 05 Email : djibril.diani@eda.admin.ch
	38	Hamet CISSE Chargé de Programme Développement Rural Bureau de la Coopération Suisse au Mali	Bamako – Mali Tél. : (+223) 20 21 32 05 / 75 99 41 83 Email : hamet.cisse@eda.admin.ch

	39	Steven GEIGER Chargé de Programme Coopération Suisse/DDC	Berne – Suisse Tél.: (+41) 58 463 94 42 Email : steven.geiger@eda.admin.ch
	40	Pascal ROUAMBA Conseiller Régional Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso	01 BP. 578 Ouagadougou – Burkina Faso Email : pascal.rouamba@eda.admin.ch
	41	Abel GOUBA Chargé de Programmes Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso	BP. 578 Ouagadougou – Burkina Faso Tél. : (+226) 25 30 67 29 Fax : (+226) 25 31 04 66 Email : abel.gouba@eda.admin.ch
COOPER ATION SUISSE/ DDC	42	Shafaatou Laouali DOKA Cheffe Finances Adjointe Bureau de la Coopération Suisse au Niger	BP.728 Niamey – Niger Tél. : (+227) 20 73 39 16 / 96 26 59 01 Email : shafaatou.laoualioumarou@eda.ad min.ch
COOPER ATION SUISSE	43	Soufiyane AMADOU Chargé de Programme Bureau de la Coopération Suisse au Niger	BP.728 Niamey – Niger Tél. : (+227) 91 18 60 60 Email : soufiyane.amadou@eda.admin.ch
FAO	44	Sofia ESPINOSA FLOR Spécialiste Gouvernance Foncière FAO	Rome – Italie Email : sofia.espinosa@fao.org
HUB RURAL CEDEAO	45	Dr Yamar MBODJ Directeur Exécutif du Hub Rural Facilitateur de la Réunion	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 168 47 78 Email : yamarm@hubrural.org
	46	Abdoulaye DIENG Expert Hub Rural	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 630 71 28 Email: abdoulaye.dieng@univ- thies.sn
	47	Midokpè Georgine SEHOUE Chargé de Communication Hub Rural	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 687 27 29 Email : georgine.sehoue@hubrural.org
	48	Ousseini SALIFOU Directeur Exécutif Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)	Lomé – Togo Tél. : (+228) 98 28 26 32 Email : osalifou@araa.org

	49	Emmanuelle MAILLOT Assistante Technique Direction Agriculture et Développement Rural (DADR) Commission de la CEDEAO	Abuja – Nigeria Tél. : (+234) 909 324 2671 Email : emmanuelle.maillot.ecowas@gmail.com
	50	Bio Goura SOULE Assistant Technique Elevage et Pastoralisme Département Agriculture, Environnement & Ressources en Eau (DAERE) Commission de la CEDEAO	Abuja – Nigeria Tél. : (+234) 905 792 0605 Email : soule.bio.ecowas@gmail.com
	51	Sefato DEGBOTSE-GOE Aide-Assistante Comptable ARAA	Lomé – Togo Tél. : (+228) 92 50 73 15 Email : sdegbotsegoc@araa.org
CILSS	52	Philippe ZOUNGRANA Coordonnateur PRA/GRN-CC Secrétariat Exécutif	03 BP. 7949 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : philippe.zoungwana@cilss.int
	53	Moussa ASSOUMANE Coordonnateur du PEPISAO	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7949 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : moussa.assoumane@cilss.int
	54	Régina BANDE/TIENSBANDE Experte en Communication PRAPS/CILSS	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7949 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : regina.bande@cilss.int
	55	Daouda COULIBALY Expert Suivi-Evaluation PRAPS/CILSS	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7949 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : daouda.coulibaly@cilss.int
	56	Armand OUEDRAOGO Comptable PRAPS/CILSS	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7949 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : armand.ouedraogo@cilss.int
	57	Nathalie SORO Assistante de Direction PRAPS/CILSS Secrétariat Exécutif	Secrétariat Exécutif 03 BP. 7949 Ouagadougou 03 – Burkina Faso Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : nathalie.soro@cilss.int

INTERPRETES	58	Delight Kodjo AFESEY Interprète Indépendant	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 574 04 52 Email : delafes@gmail.com
	59	Mohamed BENGHAZI Interprète Indépendant	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 640 26 82 Email : mb.benghazi@gmail.com
APPUI EN COMMUNICATION	60	Marième SALL Communication Journalisme Groupe Futurs Médias (GFM)	Dakar – Sénégal Tél. : (+221) 77 298 57 15 Email : mariem.sall@hotmail.com



Note de présentation et agenda

Dakar, 19, 20 et 21 Novembre 2019

Avec l'appui technique

Avec l'appui financier



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

I. Contexte et justification

a. L'élevage pastoral, un sous-secteur vital pour l'économie régionale

1. La place et le rôle de l'élevage dans l'économie des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ne sont plus à démontrer. Avec un cheptel de plus de 346 millions de têtes (Kagoné, 2019), dont plus de 73,7 millions de bovins, 110,3 millions d'ovins et 157,1 millions de caprins et 4,6 millions de camelins, le sous-secteur de l'élevage se positionne comme un des moteurs de l'économie agricole de la région Afrique de l'Ouest et du Sahel. Sa contribution à la création de la richesse régionale est estimée à plus de 5%¹ du PIB, avec des pointes se situant entre 10 et 15% dans les pays sahéliens (Niger, Burkina Faso, Mali et Tchad). La contribution au PIB agricole de la région est estimée à quelques 25% avec des niveaux pouvant atteindre les 30 % dans les pays sahéliens
2. Le sous-secteur de l'élevage est également crédité d'une forte contribution : (i) au renforcement de l'intégration, non seulement des systèmes de production agricole et d'élevage, mais aussi de l'économie régionale, (ii) à la densification des économies locales avec l'apparition et le fonctionnement de nombreux marchés à bétail, d'une part, et l'installation de nombreuses unités de collecte, de mini laiteries et autres activités annexes, d'autre part. La contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la valorisation d'immenses territoires et au renforcement de la sociabilité des populations ne fait l'objet d'aucun doute.
3. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, l'élevage des ruminants est dans sa grande majorité extensif, pour s'adapter à la saisonnalité des ressources naturelles. Entre 70 et 90 % du cheptel bovin et 30 à 40 % de celui des petits ruminants sont élevés selon le système pastoral transhumant et nomade (CSAO-OCDE, CEDEAO, 2008). Cette caractéristique de l'élevage reste d'actualité, en dépit de la complexification et diversification des modes d'élevage qui intègrent des systèmes intensifs et semi-intensifs dans les zones péri-urbaines.
4. L'élevage des ruminants est de ce fait caractérisé par des déplacements fréquents sur des distances variables impliquant parfois plusieurs pays, sous la forme de transhumance transfrontalière ; une pratique malheureusement mal comprise autant dans ses logiques et évolutions que du point de vue de l'amplitude des mouvements de bétail entre pays sahéliens et pays côtiers.
5. De toute évidence, la transhumance transfrontalière s'est intensifiée depuis les crises de sécheresse des années 70, pour revêtir globalement trois trajectoires plus ou moins imbriquées : (i) un courant qui draine du bétail des pays sahéliens ou désertiques (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad et Mauritanie) vers ceux côtiers ou d'accueil (Benin, Nigeria, Ghana, Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée, RCA et Cameroun); c'est la forme la plus connue et mise en relief ; (ii) des déplacements inverses, certes de moindre importance qui sont signalés entre le Benin, le Nigeria d'une part et le Niger, d'autre part, (iii) des déplacements intra zonaux (entre pays de départ et entre pays d'accueil). Ces courants, notamment le 1^{er} et le 3^{ème} sont fortement imbriqués aux flux commerciaux, mettant clairement en relief les complémentarités agro écologiques entre les zones sahéliennes et côtières. A la transhumance sous toutes ses formes sont souvent associés des conflits résultant de la compétition d'accès aux ressources naturelles, mais aussi à diverses stigmatisations dont sont l'objet certaines catégories des groupes socio culturels impliqués dans l'activité.

¹ ECOWAP, 2015

6. La transhumance sur toutes ses formes joue un rôle très important dans la gestion (mise en valeur) des grands espaces sahélo sahariens qui constitue très souvent de nos jours des lieux de refuges et d'action pour les groupes terroristes. La question du banditisme, de terrorisme avec des groupes armés djihadistes, de par leur ampleur impacte négativement le bon déroulement de la transhumance et induit des modifications importantes dans les trajectoires habituelles vers des zones plus sécurisées. Il devient de nos jours un enjeu majeur qu'il faudra prendre en compte dans la gestion du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

b. Les enjeux et les défis du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière dans le Couloir Ouest.

7. Le Couloir ouest regroupe deux grandes entités géopolitiques auxquelles se rattachent la Mauritanie et le Mali. Il s'agit de la Mano River Union regroupant quatre pays (la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone) ; d'une part et de la Sénégalie (Sénégal et la Gambie) plus la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Mali, d'autre part. Outre la Mano River Union et la Sénégalie, la plupart de ces pays sont partie prenante d'une organisation technique de coopération : l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, à laquelle appartient aussi le Mali. Le potentiel de l'élevage de ce sous espace est très important. L'effectif des bovins, des ovins, des caprins et des camélins de ce sous espace représente environ 32% de l'ensemble du cheptel de l'Afrique de l'Ouest en 2017.
8. Le sous-secteur de l'élevage apporte une contribution assez importante à l'économie de ces pays, notamment à celle du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie. Le pastoralisme constitue le principal mode de production animale, assortie d'une transhumance transfrontalière et des flux commerciaux de ruminants qui dessinent globalement deux sous couloirs :
 - a. Le premier et de loin le plus documenté est celui qui draine des animaux du Mali vers la Mauritanie, dont une bonne partie prolonge leur quête de pâturage et d'eau en territoire sénégalais qui fonctionne de ce fait comme un pays d'accueil de la transhumance. Ce couloir est relativement bien couvert par le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) qui y conduit chaque année des rencontres de concertations entre les acteurs pour prévenir et gérer les conflits entre usagers des ressources naturelles en général et entre agriculteurs et éleveurs-pasteurs en particulier.
 - b. Le second couloir de transhumance est celui qui relie le Sud du Mali au Nord de la Guinée. Ce couloir tend à prendre de l'importance au cours des dernières années en lien avec la détérioration des conditions climatiques et sécuritaires au centre du Mali, situation qui accentue les flux de bétail vers la Guinée, où il bénéficie de l'abondance des ressources naturelles. Ce mouvement des animaux qui combine flux de transhumance et commerciaux se prolonge vers la Sierra Leone et le Libéria. Les conditions zoo sanitaires sont encore loin d'être optimales dans ces deux derniers pays post conflits, exigeant des actions de la communauté plus étendues que celles centrées sur la prévention et la gestion des conflits liés à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles.
9. L'organisation d'une concertation de haut niveau pour une transhumance apaisée dans le sous espace Ouest répond à une triple préoccupation :
 - a. Mettre en œuvre les recommandations de la 5^{ème} édition de la concertation de haut niveau pour une transhumance apaisée des pays du Couloir Central. En effet la 5^{ème} édition a recommandé de décentraliser la concertation de haut niveau pour en faire un instrument

efficace de prévention et gestion des crises liées au pastoralisme et à la transhumance transfrontalière.

- b. Amplifier la portée et le champ des concertations que les organisations socioprofessionnelles, notamment le RBM, conduisent chaque année sous le sponsor du PRAPS. Ces concertations sont conduites chaque année entre le Sénégal, la Mauritanie et le Mali. Dans ce sous espace un Comité Paritaire chargé du suivi de la transhumance transfrontalière entre le Sénégal et la Mauritanie se tient régulièrement. Les pays de la Mano River qui accueillent une partie du bétail du Mali, n'ont jamais bénéficié d'un tel instrument de pacification de la transhumance en dépit de l'ampleur que ce phénomène a pris ces dernières années.
- c. Informer les acteurs qui sont à l'interface des problématiques du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière des initiatives en cours au niveau régional, notamment : (i) l'évaluation de l'état de mise en œuvre du cadre réglementaire du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière, ainsi que les législations en vigueur dans les quinze pays de la Communauté, et leur renégociation le cas échéant ; (ii) une analyse sur la perception des acteurs, afin d'apprécier l'état d'esprit et des écarts ou jugements subjectifs portés sur le pastoralisme et la transhumance; (iii) la construction d'une vision partagée des systèmes d'élevage mobile des ruminants s'appuyant sur une stratégie régionale de développement des systèmes d'élevage et de sécurisation du pastoralisme.

II. Objectifs de la 1^{ère} édition de la concertation de haut niveau dans le couloir Ouest.

- 10.** L'objectif de la 1^{ème} édition de la concertation de haut niveau est de contribuer à l'amélioration de la gestion des flux de transhumance transfrontalière et de commercialisation du bétail , en fournissant aux décideurs politiques des informations leur permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux entre les pays en présence. En dernier ressort, il s'agit de susciter une dynamique de concertation de haut niveau entre les acteurs du sous-secteur de l'élevage en général et des systèmes d'élevage mobiles, en particulier.
- 11.** Les objectifs spécifiques de la 1^{ère} édition de la concertation de haut niveau sont les suivants :
 - a. Faire le bilan de campagne de la transhumance transfrontalière 2018/2019 et faire la programmation de celle 2019/2020 ;
 - b. Informer les acteurs sur l'état de mise en œuvre des initiatives majeures qui touchent au pastoralisme et à la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au sahel
 - c. Informer les acteurs sur les grands chantiers de la communauté régionale pour construire une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au sahel.
 - d. Echanger sur les moyens d'institutionnalisation de la concertation de haut niveau entre les acteurs pour une transhumance apaisée.

III. Les résultats attendus

- 12.** Les résultats attendus sont les suivants :

- ❖ Le bilan de la campagne de transhumance 2018/2019 est réalisé et les mesures pour apaisée celle 2019/2020 sont définies ;
- ❖ Les participants à la concertation sont informés de l'état de mise en œuvre des projets régionaux sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- ❖ Les participants sont informés du processus de construction d'une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- ❖ Les voies et moyens pour institutionnaliser la concertation entre les acteurs sur la transhumance transfrontalière apaisée dans le couloir Ouest sont définis.






IV. Participants

- 13.** Les participants de la 1^{ème} édition de la rencontre de haut niveau pour une transhumance apaisée dans le couloir Ouest sont les suivants :
- ❖ Les Experts, représentants l'ensemble des pays du couloir dit Ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie Sénégal, Libéria et Sierra Léone)
 - ❖ Les représentations des Organisations inter-gouvernementales (OIG): CEDEAO, CILSS, OMVS, Mano River Union
 - ❖ Les représentants des Organisations professionnelles agricoles, pastorales, de la société civile et du secteur privé : APESS, RBM, ROPPA, COFENABVI, AFAO
 - ❖ Les représentants des partenaires techniques et financiers et autres institutions techniques d'appui et de facilitation : UE, Banque Mondiale, AFD, DDC, Hub Rural, Secrétariat CSAO/OCDE ; UNOWAS, FAO, le PAM
- 14.** La 1^{ème} édition de la concertation de haut niveau sur la transhumance transfrontalière dans le couloir Ouest se déroulera 19 au 21 novembre 2019 à Dakar, République du Sénégal
- 15.** La rencontre se déroulera en deux étapes :
- ❖ La première étape sera consacrée à la réunion des experts. Cers derniers vont consacrer leurs travaux :
 - Au bilan de la campagne de transhumance 2018 ; 2019 et aux perspectives de celle de 2019-2010
 - A l'analyse des grands chantiers et actions de sécurisation des systèmes d'élevage mobiles.
 - ❖ La seconde étape sera consacrée à la session ministérielle de la concertation de haut niveau. Elle sera sanctionnée par un communiqué fanal.

V. Agenda prévisionnel

Horaires	Activités	Responsable
Journée 1 : Mardi 19 Novembre		
8h30- 9 heures	Arrivée et installation des participants	CEDEAO/RBM
9h-9h40	Cérémonie d'ouverture des travaux	RBM
	 Mots de bienvenue du Secrétaire Permanent du RBM	
	 Mots du représentant du Secrétaire Exécutif de la Mano River Union au nom des OIGs sous régionales	
	 Discours du représentant des partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Union Européenne, DDC et AFD)	
	 Discours du Commissaire en charge du Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO	
	 Allocution d'ouverture de Son Excellence, Monsieur le Ministre de l'Elevage et des productions animales de la République du Sénégal	
9h40-10h	Photo de groupe et retrait des autorités	Facilitateur
10h-10h30	Pause café	CEDEAO/RBM
Section 1 : Bilan de la campagne de transhumance 2018-2019 et perspectives 2019-2020		
10h30-11h00	Les instruments et outils de prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles développés par le CILSS et les projets régionaux	CILSS /PRAPS /PREDIP/PEPISAO
11h00- 13h	Bilan de la campagne de transhumance 2018/2019 dans les pays de la Mano river Union (Guinée, Libéria et Sierra Léone) et dans les autres pays du couloir Ouest (Mali, Mauritanie, Gambie, Guinée) et perspectives pour un bon déroulement de la campagne 2019/2020	Etats participants : Sénégal, Mauritanie, Mali, Guinée, Bissau, Guinée, Gambie, Libéria, Sierra Leone
13h00-14h30	Pause déjeuner	CEDEAO/ RBM
14h30- 15h	Les outils d'évaluation de la campagne promus par les OPR, et bilan de la campagne vu par les OSC	RBM et contribution de APESS et du ROPPA
15h-15h30	Les perspectives de la campagne de transhumance en Afrique de l'Ouest et au Sahel	CILSS
15h30-16h	Discussions générale	
16h-16h30	Pause café	
16h30-17h 00	Unités pastorales comme stratégie de gestion de la mobilité du bétail : portée et limite, cas du Sénégal	Directeur de l'élevage et de l'aménagement des espaces pastoraux du Sénégal
17h00-17h30	Eléments de conclusion de la Journée 1	Facilitateur
Journée 2 : Mercredi 20 Novembre		
Session 2 : les chantiers de la sécurisation des systèmes d'élevage mobiles		
9h- 10h	Les grandes initiatives régionales de sécurisation du pastoralisme	CEDEAO
10h-10h30	Pause café	
10h30 – 11h30	Le processus de construction d'une vision partagée sur les systèmes d'élevage mobiles	CEDEAO
11h 30- 13h	Préparation du rapport de la concertation des experts	
13h-14h	Pause déjeuner	
14h-15h	Adoption et validation du rapport des experts	

Journée 3 : session ministérielle sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Elevage et des productions animales du Sénégal

9h-10h	Examen et validation du rapport des Experts	Ministre
10h-10h30	Pause-café	
10h30-12h	Examen du Communiqué final	Ministre
12h-13h00	Finalisation du communiqué final	Facilitateur / CEDEAO
13h00- 13h30	Cérémonie de clôture	
	 Lecture du communiqué final	CAERE
	 Mots du représentant des OPR	RBM
	 Mots du Représentant des PTF	AFD
	 Mots du représentant de l'OMVS au nom des OIGs sous régionales	MRU
	 Allocution de clôture de monsieur le Ministre de l'Elevage et des productions animales du Sénégal	Ministre